

# REGLEMENT EPREUVES

## GRANDE HALLE D'AUVERGNE 2017

### Conditions Générales :

Les épreuves de la Grande Halle d'Auvergne sont organisées suivant les règles de la FF de Triathlon en vigueur pour 2017.

Les concurrents doivent se soumettre aux décisions des arbitres qui seront sans appel.

Ils doivent respecter les consignes des signaleurs et ne pas effectuer d'action dangereuse pour autrui.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

L'entraide entre concurrents ou avec des spectateurs est strictement interdites.

Les ravitaillements sont prévus par l'organisation.

Le jet de déchets en dehors des zones prévues à cet effet est passible de sanction.

### Règles principales de la FF Tri, applicables sur ces épreuves :

#### **Pour le Duathlon :**

##### • Avant l'épreuve :

Seuls les concurrents sont autorisés à rentrer dans le parc vélo.

Les concurrents doivent se présenter à l'entrée du parc vélo, casque sur la tête, jugulaire serrée et les 2 dossards épinglés et non pliés. L'utilisation de la ceinture porte dossard est autorisée. Lorsque les vélos sont entrés dans le parc, il n'y a plus moyen de les ressortir.

##### • Pendant l'épreuve :

##### **Vélo :**

- Il est interdit de circuler sur le vélo dans le parc.

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste, et devra être mis sur la tête, jugulaire serrée dès que l'on a le vélo en main.

- Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15cm de l'axe de roue avant, et ne dépassant pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins.

- les roues à rayons doivent comporter 16 rayons minimum.

- Ils sont posés à l'emplacement numéroté selon le dossard.

- Les plaques de cadres (autocollant tige de selle) doivent être visibles des 2 côtés, le dossard placé dans le dos.

- Le drafting est autorisé sur les épreuves de duathlon.

- pas d'élimination sur un concurrent se fait doubler par la tête de course. Il est interdit de prendre la roue de celui qui vous prend un tour.

##### Course à pied :

- Dossard placé sur le ventre.

- Aide ou accompagnateurs interdits.

##### • Après la course :

Seuls les concurrents munis de leur dossard pourront pénétrer dans le parc à vélo pour récupérer leur matériel dès que le dernier vélo est rentré.

#### **Pour le Run and Bike :**

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

##### Modalités de course :

Permutation libre des équipiers (ils ont toute liberté pour décider de la conduite de la course, changement

toutes les 30 secondes, tous les kms, pas de changement... chacun sa stratégie).  
Le changement est libre. Passage à deux obligatoire devant la tente de pointage.  
L'aspiration abri (drafting) est autorisée.

Les athlètes peuvent pousser ou porter leur vélo sur le parcours.

### **Départ :**

L'équipier n°1 (coureur à pied) parcourt en courant les premiers mètres et rejoint l'équipier n°2 (cycliste) qui attend le vélo entre les jambes. A son arrivée, l'équipier n°2 donne le vélo à l'équipier n°1 et part en courant tandis que l'équipier n°1 enfourche le vélo.

### **Arrivée :**

L'équipe COMPLÈTE passe la ligne d'arrivée

Le temps est pris sur le dernier des 2 athlètes composant l'équipe passant la ligne d'arrivée

### **Matériel :**

Tous les vélos sauf électriques, couchés ou tandems sont autorisés.

Les deux freins doivent fonctionner.

Le port du casque est obligatoire jugulaire fermée pour les 2 équipiers.

Les caméras sont interdites sur les casques.

## **Article 1 : épreuves**

### **DIMANCHE MATIN :**

Bike and Run Jeunes (10-13 ans) : environ 5kms

Bike and Run Sprint (à partir de cadet) : environ 14kms

### **DIMANCHE APRES-MIDI :**

Duathlon format XS : 2.5 kms course à pied – 10 kms vélo – 1.25 kms course à pied

Duathlon format S : 5 kms course à pied – 20 kms vélo – 2,5 kms course à pied

## **Article 2 : Retrait des dossards**

Le retrait des dossards se fera à l'entrée de la Grande Halle d'Auvergne, Plaine de Sarliève – BP 80  
63802 COURNON D'AUVERGNE Cedex, aux heures indiquées à l'article 4.

## **Article 3 : Inscriptions**

Pour les licenciés FFTRI Compétition ou de fédérations étrangères de Triathlon :

Vous devrez présenter votre licence en cours, ainsi qu'une pièce d'identité et émarger la feuille de départ lors du retrait des dossards.

Pour les concurrents non licenciés à la FFTRI ou ayant une licence FFTRI Loisirs pourront participer à ces épreuves, en fournissant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition daté de moins de 1 an, une pièce d'identité, en prenant un Pass-compétition en fonction de l'épreuve choisie et en émargeant la feuille de départ lors du retrait des dossards, le jour de la compétition.

Pour les personnes mineures, une autorisation parentale devra être signée.

Inscription en ligne :

#### **Article 4 : Horaires et tarifs :**

<b>EPREUVES</b>	<b>Run and Bike Jeunes 10-13 ans</b>	<b>Run and Bike Format S</b>	<b>Duathlon Format XS</b>	<b>Duathlon Format S</b>	<b>Duathlon Format S Relais</b>
<b>Année de naissance</b>	2004-2007	2001 et avant	2005 et avant	2001 et avant	2001 et avant
<b>Horaires départ</b>	10h00	11h00	13h00	15h00	15h00
<b>Ouverture parc à vélo</b>	9h00	10h00	12h00	14h00	14h00
<b>Fermeture parc à vélo</b>	9h45	10h45	12h45	14h45	14h45
<b>Podium</b>	12h30	12h30	17h00	17h00	17h00
<b>Droits inscriptions licenciés FFTRI</b>	5 € par équipe	15€ par équipe	12 euros	20 euros	20 € par équipe
<b>Droits inscriptions non-licenciés</b>	8€ par équipe	20 € par équipe	15 euros	27 euros	26 € par équipe
<b>LICENCE FFTRI OU CERTIFICAT MEDICAL EN COMPETITION</b> <b>(Licences FFA + FFC dispense de certificat médical pour les relais)</b>					

#### **Article 5 : Sanction**

Carton Jaune : Stop & Go : toute sanction pouvant être réparée se verra pénaliser par un stop & go qui permet au concurrent en infraction de pouvoir continuer la course après un retour dans la conformité.

Carton rouge : toute infraction évidente de tricherie : départ anticipé, parcours coupé, tenue indécente, casque ou dossard non porté, gêne volontaire entraînant la chute d'un concurrent, entente cordiale au détriment d'un tiers...

#### **Article 6 : Assurance et Responsabilité**

Les épreuves de la Grande d'Halle d'Auvergne sont couvertes par leurs agréments F.F.TRI. et par leurs assurances responsabilité civile couvrant les manifestations. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, pertes et des accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement.

#### **Article 7 : Annulation / Désistement**

En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée, dans ce cas les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite de 25% conservés par l'organisation pour les frais de dossiers.

#### **Article 8 : Organisation du site :**

Des zones de stationnement seront prévues. Suivre le fléchage.

## **Article 9 : Récompenses**

Une coupe sera offerte aux 3 premiers de chaque catégorie. Podium à partir de 12h30 pour les épreuves du Bike and Run et à partir de 17h00 pour les épreuves de duathlon. Un souvenir est remis aux 200 premiers concurrents inscrits sur chaque course. Pas de grille de prix.

## **Article 10 : Droit à l'image CNIL**

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation des épreuves organisées le Dimanche 5 mars 2017 à La Grande Halle d'Auvergne de Cournon, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée et dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication des épreuves de la Grande Halle d'Auvergne cette année et pour les années suivantes.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

## **Article 11 : Protection de l'environnement du site**

L'organisation des épreuves de la Grande Halle d'Auvergne se tiennent sur un site privatisé.

Merci de respecter le site en :

- Limitant et en triant vos déchets dans les poubelles dédiées.
- Ne jetant rien sur les parcours (sauf zones de propreté).
- En adoptant une attitude conforme à l'esprit de l'organisation et en montrant que les duathlètes sont sensibles aux préoccupations environnementales.
- En limitant vos déplacements en vous rendant sur l'épreuve en groupe ou par covoiturage.
- En vous inscrivant en ligne, ce qui limite l'utilisation de papier.